

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0047414

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]  
Matricule : 04384

Société : R.A.M 166130

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A.S.M.I. Naima

Date de naissance : 1954

Adresse : 66, Av. Non Lay Hassan 1<sup>er</sup> Ap. D<sup>o</sup> 4  
2<sup>me</sup> étage CASA

Tél. : 0661339849 Total des frais engagés : 3097,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr LAMNIJI Meryem  
Médecin Nutritionniste Diabétologue  
88 Bd Stendhal 3ème Etage N° 7  
Val Fleuri - Casablanca  
Tél. 05 22 25 87 48  
INPF 094237230

Date de consultation : 19/06/2023

Nom et prénom du malade : ASMI NAIMA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Diabète type 2

Nature de la maladie :

Diabète type 2

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 20/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL  
20 JUN 2023  
CNM  
BENYAHIA

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes, signature du Médecin Nutrioniste et de l'Institut
15.01.2017	GS		G	Dr. LAMNIJI Meryem Medecin Nutrioniste 89 Bd Sidi Khalil 3ème Etage N° 7 Val Eleotri - Casablanca Tel 05 22 25 87 48 INPF 091237238

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/06/2023	3097,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1, 2, 3, 4), upper left (5, 6, 7, 8), lower left (9, 10, 11, 12), and lower right (13, 14, 15, 16). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right.

[Création, remont, adjonction]  
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

## Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VIGA ET GACHET DU PRATICIEN ATTENTANT L'ÉVOLUTION

# Docteur Meryem LAMNIJI

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancienne interne des hôpitaux de Casablanca

Diplômée de l'académie supérieure de nutrition

et de médecines holistiques de l'Ontario - Canada

Diabète

Nutrition clinique - Micronutrition

Surpoids - Obésité - Amincissement

Nutrition de l'enfant

Nutrition de la femme enceinte

PHARMACIE DU GRAND CASABLANCA  
45 AVENUE HASBANI - CASABLANCA  
TÉL: 05 22 22 07 95  
ICE: 00254237008083

# الدكتورة مريم لمنيجي

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

داخلية سابقة بمستشفيات الدار البيضاء

خريجة الأكاديمية العليا للتغذية والطب الشمولي بكندا

مرض السكري

التغذية - التغذية الدقيقة

زيادة الوزن - السمنة - التخسيس

تغذية الطفل والمرأة الحامل

15/06/2013

Casablanca, le

## Trat ASHI NIMPA

137,00 x 4

Janvier 5010000

SV

148 x 21j ~~148~~ ~~148~~ après repos x 3 mois

SV

167,00 x 1

- dimenoxin 60mg

SV

187,00 148 1j 8 mot avant repos x 3 mois

- listerin 5mg

SV

114,10 x 3 148 1j le mat

SV

- cardio Aspirine

PHARMACIE DE LA VILLE JAMA  
DU GRAND CASABLANCA  
45 AVENUE HASBANI - CASABLANCA  
TÉL: 05 22 22 07 95  
ICE: 00254237009083

27,70 x 3 148 1j à midi x 3 mois

SV

Tél : 0522 25 87 48 - Email : cabinetlamniji@gmail.com

89, BVD Stendhal. Apt 7 3ème étage. Val Fleuri - Casablanca

شارع سلطان دال. رقم 7 الطابق 3. فال فلوري. الدار البيضاء 89

~~PHARMACIE DE LA WILAYA  
DU GRAND CASABLANCA  
45 AVENUE HASSAN 2 - Casablanca  
Tél: 00254213700008  
ICE: 00254213700008~~

~~levos Thyrox 50 mcg~~

~~1cp; le mat 30 min avant les repas~~

~~levos Thyrox 50 mcg x 3~~

~~levos Thyrox 50 mcg x 3 et de levos Thyrox 100 mcg Av. 3 mois~~

~~Radical~~

~~1cp. le mat 30 min avant 2100 x 3 mois~~

~~- Addax Kéatoslytique + hydratante crème Pieds  
140,00~~

~~1 application le soir pour le pieds x 3 mois~~

~~- Marforcp.  
50,00~~

~~1cp x 31j~~

~~- Dr- Indo 50mg 2000  
52,00~~

~~1 mg 200 15 x 3 mois~~

~~- Glucosatine In Call Plus + Bandelettes.  
225,00 ASG 3 fois 15 x 3 mois~~

~~SP~~

~~PHARMACIE DE LA WILAYA  
DU GRAND CASABLANCA  
45 AVENUE HASSAN 2 - Casablanca  
Tél: 0025421370008  
ICE: 0025421370008~~

~~Dr LAMNUI Meryem  
Médecin Nutritionniste Diabétologue  
89 Bd Stendhal 3ème Etage N°7  
Val Fleuri Casablanca  
Tél: 0522258748  
INPF 091237230~~

super Pharma, 41  
Rue Mohamed Diouri 20110  
Casablanca, Maroc Amina Daoudi  
Pharmacien responsable

**Sous licence:** Merck Santé  
37 rue Saint-Romain  
69379 LYON CEDEX 08

**Fabricants:**  
Merck KGaA,  
Frankfurter Strasse 250,  
64293 DARMSTADT  
Allemagne



6 118001 102006



Il - Uniquement sur ordonnance  
spécifier les doses prescrites

1 CP	1/2 CP	A JEUN
MATIN		

Distribué par: Cooper Pharma, 41  
Rue Mohamed Diouri 20110  
Casablanca - Amina Daoudi  
7862160336

# CRESTOR®



**Maphar**  
Bd Alkimia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 5mg cp pell b30  
P.P.V: 114,10 DH

**Maphar**  
Bd Alkimia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Crestor 5mg cp pell b30  
P.P.V : 114,10 DH

Maphar  
 Bd Alkimia N° 6, Qi,  
 Sidi Bernoussi, Casablanca  
 Crestor 5mg cp pelli b30  
 P.P.V : 114,10 DH

30 comprimés  
maliculés

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.  
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.  
P.P.V: 437,00 DH.

Di-INDO® 50 mg 10 suppositoires

PPV 520H00

EXP 12/2024  
LOT 10025 1

78,80

44,70

Deva  
Musfon 80mg  
30 Comprimés  
Dera Pharmaceutique  
6 118000 410263

